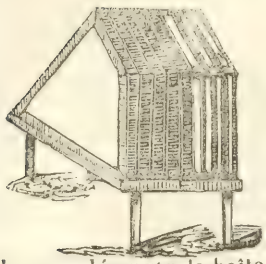
Fig. 170,



cher couvert; si elle est en plein air, il ne faut pas de volet, mais on recouvre la ruche d'une boîte aux côtés de laquelle on place des planchettes à coulisse pour inspecter la ruche sans déranger la boîte.

Il faut dans les ruches divisées sur la largeur, *diriger le premier travail* des abeilles pour n'être pas exposé à briser des rayons lorsqu'on écarte les deux parties de la ruche. A cet effet, on suspend à chaque partie de la couverture, à 2 lignes des points de jonction, un morceau de rayon d'un pouce de hauteur sur 4 à 5 de longueur ; on l'y maintient avec du fil de laiton recuit. On a l'attention, en plaçant ces morceaux, de les mettre dans leur position naturelle, de manière que le bord des alvéoles soit plus élevé que le fond. Les abeilles prolongent perpendiculairement ces morceaux de rayon. Cette précaution n'est nécessaire que pour les ruches entières qui n'ont pas servi, car il suffit qu'un côté d'une ruche soit plein ou même ait servi pour que la propolis employée à attacher des rayons dirige le placement des nouveaux rayons à construire.

Si on désire une ruche pour les expériences, on peut prendre la ruche perfectionnée, la diviser en autant de segmens qu'on veut de rayons, maintenir la partie inférieure de chaque segment avec une tringle, et remplacer les planches des côtés par des châssis vitrés recouverts d'un volet si la ruche est dans un rucher ; si elle est en plein air, il ne faut pas de volets, mais on recouvre la ruche d'une boîte, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Toutes les ruches doivent *être pesées et numérotées* avant de s'en servir.

On place ces ruches sans fond sur des *plateaux* composés de planches, de plâtre coulé, d'ardoise épaisse, ou de pierre. La surface doit en être unie. Ces plateaux, de l'épaisseur d'un à 2 pouces, ont 2 pouces de large et 5 de long de plus que les ruches. On y creuse sur le devant, au milieu, un passage en pente douce de 2 1/2 pouces de large sur un pouce de profondeur au bord du plateau, profondeur qui se réduit à zéro dans l'intérieur de la ruche et qui a au moins 7 à 8 lignes au point d'entrée et de sortie des abeilles, c'est-à-dire à 2 pouces du bord. Ces plateaux, qui sont soutenus par 4 *pieux* de bois d'autant plus longs que le terrain est plus humide, ont ordinairement 3 1/2 pieds. On enfonce la partie inférieure de ces *supports*, qui est terminée en pointe, d'environ 1/2 pied en terre ; ceux de devant le sont de 10 à 12 lignes plus que les autres, afin de donner un peu de pente au plateau pour l'écoulement des eaux. Il faut que le plateau déborde les supports d'un pouce au moins. On fera bien de consolider ces plateaux au moyen de quatre chevilles qui les traverseront et qui entreront dans les supports. On peut remplacer ceux-ci par une pierre, un tronc d'arbre, ou un cône ou cylindre de terre cuite rempli de terre.

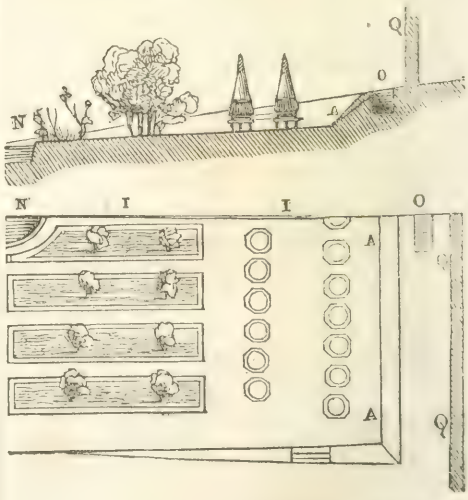
Les ruches sont couvertes, au moins dans les pays pluvieux, par un *surtout* ou *chemise*, ordinairement de paille de seigle dont on coupe les épis, qu'on lie fortement dans la partie supérieure, et qu'on ouvre pour le placer sur la ruche en donnant plus d'épaisseur du côté d'où viennent les pluies. On peut le maintenir au moyen d'un cerceau sur lequel on le fixe. Dans les pays chauds, on doit augmenter l'épaisseur de la couverture des ruches si on ne se sert pas de surtouts, parce que le bois s'échauffant, pourrait, s'il était mince, amollir beaucoup la propolis et détacher les rayons lorsqu'ils sont remplis de miel ou de couvain.

§ III. — Des ruchers.

1° *Ruchers en plein air.*

Un rucher en plein air est un terrain sur lequel on place les ruches à une petite distance de l'habitation, du côté opposé à la cour des volailles lesquelles mangent les abeilles qui viennent y boire ou se poser sur le fumier. Si le terrain est grand, on peut mettre beaucoup de distance entre les ruches, et garnir les intervalles d'arbrisseaux et de plantes qui produisent beaucoup de nectar. Si l'espace est petit, on plante en avant des ruches, et on met celles-ci (*fig.* 171 et 172) sur 2

Fig. 171 et 172.



rangs, à 5 à 6 pieds de distance entre les rangs et 3 pieds entre les ruches, à l'exposition du levant ou du midi, en les abritant par un mur Q du côté du nord ou de l'ouest. On ne laisse pousser aucune plante sous les ruches ni à 2 pieds, et si le sol est humide, on enlève dans cette partie 6 pouces de terre qu'on remplace par du gros sable. Quand on a un courant d'eau, on établit un bassin supérieur O, soutenu par un talus en gazon A et un bassin inférieur N, qui reçoit les eaux du bassin supérieur par 2 ou 3 filets très-minces